

Ce bulletin est à destination de toute l'équipe enseignante, merci de le faire circuler.

Editorial

Pédagogie coop' 3

Explorer 4

Créer 5

Expérimentation 6

Vie associative 7

Point de vue.....p.2

Ecologie et presse.....p.6

Gestion de la coopp.8

En marche arrière... ?

Jeudi 1^{er} juin, je commence la journée par un Café... pédagogique. Le 1^{er} titre m'interpelle : **LE FAIT DU JOUR : Collège : Le ministère enterre les EPI**. L'article nous en apprend un peu plus : *Finie la liste des thèmes des EPI : elle disparaît totalement du nouvel arrêté tout comme la mention qu'ils peuvent être faits par toutes les disciplines. C'est un moyen efficace d'accélérer leur disparition. Les enseignants pourront baptiser EPI tout ce qu'ils voudront faire...*

Je savais que les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires avaient été, en partie, une composante du rejet de la réforme du collège mais le nouveau ministre avait dit que toute action devait être évaluée avant d'être poursuivie ou... abandonnée. Là, l'évaluation me semble rapide*. Pourtant, il me semble que les EPI sont une des pratiques où la coopération est nécessaire. De plus, c'est une activité qui pourrait réconcilier certains élèves avec le collège.

Suite page 2=>

En accompagnement de ce bulletin, 4 fiches actions départementales vous sont présentées :

- **Théâ** : créer une saynète à partir d'un auteur. Une expérience qui transforme un groupe classe.
- **Écrits Tournants** : à partir de la proposition d'un artiste, écrire un ouvrage par groupes de 3 classes.
- **Bien vivre à l'École** : des propositions pour agir sur le climat de la classe.
- **Jeu de piste littéraire** : détricotons ensemble une œuvre magnifique de Luis Sepúlveda.

Accueillir les élèves

Christian Staquet

édité de Philippe Meirieu

4^e édition

Activités pour une année réussie et positive

Sanctionner sans punir

Dire les règles pour vivre ensemble

Élisabeth Maheu

5^e édition

En prêt

Ouvrages pédagogiques

Liste sur le site internet

Suite éditorial page 1 :

Et puis le facteur arrive en apportant le dernier numéro d'Animation & Education. Et surprise le dossier est : *Pratiques interdisciplinaires dans les enseignements (EPI)*. L'éditorial de Marie-France Rachédi commence par : *A quelles conditions pratique et interdisciplinarité dans les enseignements réduisent les inégalités scolaires, favorisent équité et réussite des élèves, donnent plus de sens aux apprentissages, permettent d'aborder la complexité du Monde et sont un enrichissement pour les professeurs et les élèves ? Ces arguments avancés par le Ministère de l'Education pour justifier la mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires sont-ils effectifs ?*

A la lecture des différents articles, je m'aperçois que ces EPI peuvent être une pratique extrêmement bénéfique aux élèves mais que cela nécessite un certain nombre de conditions sans lesquelles « *la démarche aura la couleur, la saveur de l'interdisciplinarité mais certainement pas les effets !* ».

Les auteurs des différents articles posent le problème de la généralisation d'une nouvelle pratique. Les EPI mis en place dans certains collèges ont donné de bons résultats. Comment faire pour que tous les élèves en tirent bénéfice ?

et en marche... avant !

Ceci est valable pour les EPI au collège mais aussi pour l'introduction des projets coopératifs à l'école primaire, des conseils coopératifs dans les classes, des débats philo, de la médiation par les pairs... Pour cela la formation est importante mais rarement à la hauteur des besoins. Au niveau institutionnel elle est réduite à la portion congrue. Reste la formation personnelle liée, quand même, à l'idée que chacun se fait du métier d'enseignant : se contente-t-on de transmettre des savoirs (tout en se désolant –ou pas- que cela ne fonctionne pas pour tous) ? Ou veut-on en plus faire de chaque enfant un être « pensant » ?

L'OCCE permet de compléter la formation officielle par :

- les stages du Plan De Formation national. La liste des stages est assez conséquente, et s'il est difficile d'être remplacé certains se font pendant les congés scolaires. Celles et ceux qui en reviennent en sont souvent enchantés. Nous aurons sans doute un stage « Staquet » dans le Gers l'an prochain**.

- la lecture d'Animation & Education. Le mélange d'articles théoriques (des chercheurs en sciences de l'éducation y collaborent), de comptes-rendus d'expériences du terrain (toujours riches de pratiques à s'approprier) permet à chacun d'aller plus loin dans son vécu quotidien. Les derniers dossiers, outre les EPI abordent la coéducation avec les familles, la classe inversée, l'Economie sociale et solidaire, l'éducation aux et par médias, le nouveau cycle 3, l'EDD...

- notre fonds documentaire qui s'enrichit d'année en année. Nous achetons les ouvrages qui nous paraissent essentiels dans le développement de la pédagogie coopérative. La liste des ouvrages est accessible sur notre site internet départemental. Un module de prêt sera effectif à la fin de l'année 2017.

- les témoignages d'enseignants et d'élèves, les exemples d'activités recueillis sur notre site internet départemental.

Enfin l'implication d'Arthur, notre animateur pédagogique, dans les classes et auprès des enseignants permet à quelques uns de se lancer dans de nouvelles aventures.

En ce mois de juin 2017, nous ne savons pas quelles seront les orientations du nouveau ministre de l'Education nationale mais par contre les enseignants de l'OCCE connaissent les pratiques qui permettent de mieux gérer la vie dans la classe, de faire en sorte que tous les élèves trouvent leur place à l'école... Nous continuerons d'être le plus proche possible des enfants, de proposer des projets qui leur permettent de grandir, d'apprendre, de penser... Nous allons continuer car nous sommes persuadés, avec l'assentiment d'un certain nombre de chercheurs en sciences de l'éducation, que nous sommes en marche vers une école plus juste, plus efficace, plus émancipatrice...

Laurent Despaux

* Il en est de même pour la semaine des 4 jours et demi avec l'autonomie des collectivités territoriales, au retour du redoublement facile, au maître supplémentaire dans certaines écoles...

** A ce jour (21 juin) nous attendons la validation par la Fédération nationale.

Pour tous les projets proposés, vous trouverez des informations complémentaires sur notre site internet, ainsi que des exemples de réalisations, mais aussi des témoignages d'enseignant.e.s et d'élèves.

Inscriptions aux projets

Le plus simple, pour vous et pour nous, est l'inscription en ligne. Cela nous permet une gestion plus rapide et plus efficace. En outre, elle vous permet de connaître toutes les classes inscrites au même projet que vous, avec leurs coordonnées pour pouvoir établir une correspondance éventuelle. Vous pouvez également par un simple clic envoyer un message à l'ensemble des classes.



The screenshot shows a web page titled "Les projets de l'AD-OCCE 32". It features a navigation menu with links: Accueil, Inscription, Consultation par projet, Consultation / Modification / Suppression, and Message à tous. Below the menu, there is a section titled "Pour vous inscrire à un projet de l'AD OCCE 32". This section contains a form with the following fields and options:

- Nom de votre commune : [input type="text"]
- Nom de l'école : [input type="text"]
- Niveau(x) de la classe : [input type="text"]
- Votre nom : [input type="text"]
- Choisissez le projet :
 - Agenda coopératif
 - audiovisuel ecocitoyen
 - Balade des D. E.

L'inscription à plusieurs projets se fait en une fois. Vous recevez immédiatement un message électronique qui vous confirme l'inscription avec un numéro qui vous est attribué automatiquement ; il vous permet de modifier votre fiche à n'importe quel moment (ajout d'un projet, changement d'adresse électronique...).

Marchés de connaissances : attention, motivation garantie !

L'OCCE propose pour l'année 2017-2018 d'accompagner les établissements qui s'intéressent à cette pratique passionnante : donner de la valeur aux savoir-faire des enfants. Cela contribue à la motivation des enfants, à travailler ce qu'on appelle désormais les intelligences multiples, et à gonfler l'estime de soi : « ce que je connais, ce que je sais faire, qui n'est d'habitude que peu considéré, a de la valeur » (ma science des avions en papier, ma passion pour les animaux ou les dessins animés...).

Cela demande un peu d'organisation, mais rien d'insurmontable ! Nous vous donnons les outils et vous échangez avec ceux qui s'y sont déjà essayés.

Période 1

Réunion par école ou bassin d'écoles : partage des outils disponibles et des expériences : comment s'organise-t-on, par quoi commencer ?

Période 3

Les écoles mettent en œuvre leurs marchés de connaissances, avec le soutien de l'OCCE, si nécessaire.

Période 4 ou 5

Bilan et échanges sur les améliorations possibles.

Stage départemental OCCE : « Posture bienveillante pour donner envie d'École »

Ce stage a eu lieu à Toulouse en 2016-2017 et connu un grand succès auprès des enseignant.e.s.

Christian Staquet a largement inspiré l'écriture de notre agenda coopératif. Il est un compagnon de route de l'OCCE depuis longtemps, mais nous avons enfin l'opportunité de le faire venir dans le Gers.

Nous attendons encore une confirmation, mais vous aurez des nouvelles très vite lors de cette rentrée de septembre. Réservez donc d'ores et déjà les dates suivantes : du lundi 19 février au mercredi 21 février (1ère semaine des vacances d'hiver).

Si vous êtes intéressé.e.s, signalez-vous très vite auprès de l'OCCE, car les inscriptions seront limitées pour une bonne qualité d'animation.

Patrimoine

Partir à la découverte de son environnement et se questionner sur le pourquoi du comment...

Pourquoi mon école s'appelle-t-elle comme cela ? C'est quoi ce grand bâtiment désaffecté derrière la salle des fêtes du village ? Pourquoi il y a un festival chaque année dans ma ville ?

Voilà des questionnements qui peuvent alimenter des travaux motivés et motivants pour les enfants. A la clé, nous vous proposons de créer des fiches documentaires et de les partager. Elles peuvent prendre une forme traditionnelle à consulter en ligne ou imprimer, mais elles peuvent aussi se traduire par un diaporama sonore ou ce qui émanera de la créativité des enfants.

Le site de l'OCCE 32 répertorie toutes les fiches créées par les classes depuis quelques années et permet ainsi d'avoir un panorama du patrimoine gersois : jeux traditionnels, recettes, bâtis remarquables, animaux...

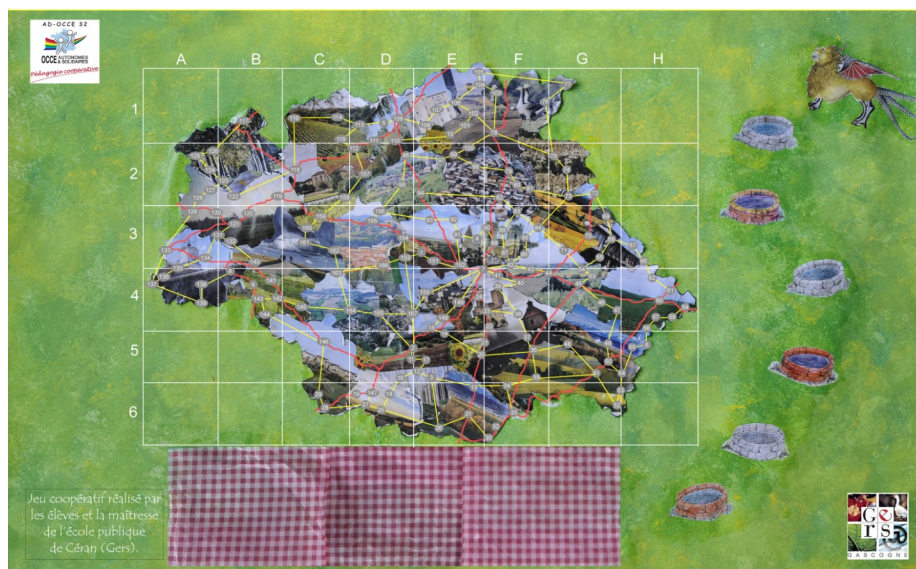
Un jeu coopératif en évolution

La classe de CM de Céran a créé un jeu coopératif en 2016/2017 : il met en jeu les fiches documentaires en ligne. Il est en prêt, vous pouvez le tester et participer à son enrichissement. 17 cartes questions ont été rédigées, vous pouvez prendre la suite : on travaille la langue écrite, mais de manière ludique et concrète.

Nos vieux sont formidables !

La formule est volontairement provocatrice, et l'idée pas si originale : contactez les anciens, les voisins, qui ont tant à raconter aux enfants : un métier méconnu ou disparu, l'évolution du village et des manières de vivre...

Enregistrez-les, prenez des photos, créez un diaporama sonore. Nous pouvons vous soutenir sur cette phase technique : prêt de matériel et aide au montage.



Forum des Droits de l'Enfant

L'OCCE et ses partenaires organisateurs (Francas, Unicef, Ligue de l'Enseignement) mettent les Droits de l'Enfant à l'honneur la semaine du 9 avril 2018

L'OCCE vous invite à participer comme visiteurs, ou comme animateurs. Loin de défendre une vision abstraite des Droits de l'Enfant, nous souhaitons mettre en évidence vos actions concrètes.

L'idée ?

Une partie de la classe anime un atelier poésie, théâtre, (liberté d'expression), un débat (liberté d'opinion) ou présente ses travaux de l'année sur une thématique forte. L'autre partie de la classe profite des autres ateliers animés par le collectif d'associations : Ciné 32, Gascogne FM, Amnesty, Planning Familial...

Cette forme de tutorat donne l'occasion aux enfants de présenter leurs travaux, d'être acteurs de leurs projets de l'année.

Nous pourrions accompagner les classes motivées sur l'aspect tutorat : « apprendre à apprendre ».

Créer pour s'émanciper

Poésie

Un projet d'éducation artistique et coopérative pour plus de poésie, chaque jour, comme un printemps.

Ecrire, dire, lire,...

Suivre des pistes en classe pour des passages à l'acte poétique (et autres Brigades d'Intervention Poétiques, ou Correspondances)

Répondre tranquillement à l'invitation photo-poème.

Participer au blog des Ecoles en Poésie : les classes mettent en partage leurs créations, se nourrissent de la créativité des autres, novices et expérimentés. Les enfants sont fiers de voir leurs œuvres en ligne et d'appartenir à un mouvement national et interactif, qui vient heurter une représentation souvent poussiéreuse de la poésie.

L'OCCE et le Printemps des Poètes travaillent ensemble depuis quelques années pour valoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires et accompagner des projets autour de la poésie.

Plus d'informations à suivre sur le site internet de l'OCCE du Gers.



Créations audiovisuelles

[http://www.occe32.net/annee_encours/audio_video_CDDP.html]

L'OCCE et l'atelier Canopé d'Auch vous aident à monter des projets audio, vidéo ou film d'animation : un soutien matériel et une aide à l'animation en classe vous sont proposés.

Les enseignants sont initiés en période 1 ou 2 aux aspects techniques (prise d'images, de son) et pédagogiques : écrire un synopsis, un scénario, un storyboard, afin de pouvoir réaliser, puis monter.

L'OCCE et Canopé accompagnent ensuite un nombre limité de classes...

Nous vous accompagnons sur tout type de productions : diaporamas sonores (une forme très riche où on retrouve tous les aspects de la création audiovisuelle), films, films d'animation, radio...

Lire et Ecrire des Images

Voir le document national joint. De nombreuses classes réalisent des œuvres audiovisuelles. Vous pouvez vous inscrire comme classe auteurs mais aussi **pour une 1^{ère} fois, comme classe spectateurs. Vos élèves devront dans ce cas, devenir des « critiques cinématographiques ».**

Micros en prêts !

Appelez-nous pour mettre en valeur vos comptes-rendus de sortie, mettre en voix des écrits des enfants, des poésies, construire un diaporama. L'outil audio est précieux sur tous les projets, dont les nôtres : une fiche patrimoine, une poésie, un plaidoyer pour les Droits de l'Enfant...

Une rapide formation peut être réalisée sur un outil libre exceptionnel : Audacity, très utile !

Écoles fleuries, pour apprendre en jardinant

[http://www.occe32.net/annee_encours/ecoles_fleuries.html]

Agir et améliorer son cadre de vie, respecter le travail de chacun au travers d'un projet commun, observer grandeur nature les saisons et la végétation, apprendre en jardinant, tels sont les éléments clés de l'opération Ecoles Fleuries, Apprendre en Jardinant.

Au niveau départemental, un prix est accordé à toutes les écoles participantes le jour de la visite des membres de l'OCCE et des DDEN.

Pour participer au niveau national, le dossier pédagogique réalisé par les classes doit se plier à des normes de présentation (nous contacter).



Une mallette d'ouvrages sur l'environnement est disponible dans nos locaux. Vous pouvez l'emprunter pour une durée d'une période. Réservation au 05 62 61 27 85.

Nous vous aidons à monter votre projet sur demande.

Le journal éco-citoyen : Infos Ecolos 32

[http://www.occe32.net/annee_encours/report_ecocitoyen.html]



Envoyez-nous vos articles écolos et/ou citoyens ! Le journal est ensuite envoyé à toutes les classes participant à des projets OCCE, ou qui le réclament.

Infos Ecolos 32 est l'occasion pour les enfants, de voir leurs travaux édités dans un journal, d'être lus par d'autres enfants. La contribution ne donne pas de travail supplémentaire à la classe, car elle prend le plus souvent la forme d'un compte rendu de visite ou d'activité.

De plus, nous proposons d'initier une classe aux médias en entrant dans la peau d'une rédaction : écrire les chapeaux des articles, l'éditorial, choisir l'ordre des articles, voire mettre en page. La classe est accompagnée par l'OCCE dans ce travail essentiel d'éducation aux médias.

Semaine de la science

L'OCCE participera à la Fête de la Science, au mois d'octobre 2017. Le collectif de partenaires est coordonné par la Ferme des Etoiles et propose des animations gratuites aux classes, pendant une semaine. Les ateliers que nous animons auprès des classes mettent en avant le tâtonnement expérimental. Cette année : comment construire un pont le plus long possible ? On essaie, on rate...on recommence en apprenant de ses erreurs et réussites.

Assemblée générale nationale

Collonges la Rouge du 3 au 5 mai 2017

Lors de son discours introductif le président national rappelle les différents sujets qui seront traités lors de cette AG le tout dans un contexte de période électorale (l'entre-deux tours des présidentielles) alors que les deux candidats n'ont pas mis l'école dans leur priorité. L'OCCE a signé des pétitions lancées par divers organismes, celle du CAPE en particulier.

Les départements qui en feront la demande verront la prise en charge par la Fédération de **deux participants aux assemblées générales** (motion PACA-Corse). Ceci nous intéresse, car deux personnes du Gers pourront participer à deux rencontres nationales.

Les statuts types départementaux ont été mis à jour :

Les retraités et les salariés de l'AD peuvent être membres de l'association départementale et éligibles au CAD. Ces derniers ne peuvent être membres du Bureau.

Certaines modifications précisent les règles de fonctionnement des réunions statutaires (CA, Bureau, AG).

Étant donné la disparité entre les associations départementales, ces nouveaux statuts prévoient des moyens pour venir en aide aux AD en difficulté au nom de la solidarité.

Un des objectifs est que chaque AD participe davantage au travail associatif de la Fédération. Chacune doit avoir une place pertinente et reconnue.

La CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) :

Une convention est signée tous les trois ans entre le ministère et l'OCCE (comme pour un certain nombre d'autres associations complémentaires de l'école). C'est le respect de cette convention qui permet à la Fédération de toucher la subvention ministérielle nécessaire pour, entre autre, l'emploi des animateurs pédagogiques. Une nouvelle convention a été signée au début de 2017. Elle affiche trois ambitions :

Une ambition pédagogique : la réussite scolaire de tous.

Une ambition républicaine : le développement du parcours citoyen.

Une ambition pour les alliances éducatives : la formation et l'accompagnement des acteurs de l'éducation.

Un certain nombre de nos actions (le plus possible) doit entrer dans ces champs ambitions ainsi que dans dix-neuf priorités éducatives.

La Trousse à Projets :

Il s'agit d'une plateforme solidaire de financement participatif des projets des coopératives scolaires (enseignants et leurs élèves). Cette plateforme est une réalisation du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'OCCE, du Réseau Canopé, du Crédit Coopératif et du fonds pour le numérique à l'école. Elle doit permettre aux coopératives scolaires de collecter des fonds nécessaires à la concrétisation de certains de leurs projets. Pour le moment seules 5 académies expérimentent ce projet. Nous vous tiendrons au courant par nos canaux de communication habituels dès que pourrez l'utiliser.

Divers :

- Un communiqué commun OCCE-USEP est en préparation
- La notion de concours devrait disparaître définitivement du projet Écoles fleuries. Une réunion est prévue avec les DDEN à la DGESCO.
- Importance de la Semaine de l'ESS pour faire comprendre qu'il existe une autre logique économique.
- Université d'Automne. Un film sera envoyé aux AD pour présenter le thème : Les apprentissages en coopération. Suivre les informations sur notre site internet départemental.

Résumé écrit à partir du compte-rendu réalisé par Esther Lopes.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les registres obligatoires

Le cahier des délibérations

La tenue d'un cahier des délibérations concernant le fonctionnement de la coopérative est **obligatoire**.

Ce cahier doit être distinct du cahier du Conseil des maîtres, du Conseil d'École et d'Administration.

C'est ce registre qui attestera du bien fondé des décisions, et fera foi en cas de litiges ou différends.

Le mandataire local de la coopérative est dépositaire et responsable des archives comptables qui doivent être conservées **dix ans (sauf retour à l'association Départementale dans le cas de fermeture ou de démission volontaire).**

Que faut-il inscrire ?

Les renseignements concernant la coopérative :

Date de création

Désignation du mandataire local signataire du compte

Les délibérations concernant le fonctionnement

Assemblées générales,

Décisions d'achats,

Autres décisions.

Le cahier des délibérations concernant le fonctionnement de la coopérative doit être émarginé par tous les représentants des classes affiliées.

Le cahier d'inventaire

La tenue d'un cahier d'inventaire des biens acquis par la coopérative est obligatoire.

Ce cahier doit être distinct du registre inventariant les biens acquis sur les fonds publics. (État/Région/Département/Commune).

Le matériel acquis ainsi sur les fonds associatifs est propriété de la personne morale regroupant enseignants et enfants, c'est-à-dire l'Association Départementale O.C.C.E.

C'est ce registre et les pièces comptables justificatives qui attestent du bien fondé de la gestion, et feront foi en cas de vol, permettront d'éviter les « pertes de matériel » au départ de l'enseignant ou de différends.

Les décisions d'achats ne relèvent en aucun cas du choix de la Directrice, du Directeur, du Chef d'Établissement ou d'un quelconque administrateur, mais bien **du conseil de coopérative de l'école.**

Le cahier des délibérations atteste du bien fondé des décisions et fait foi en cas de litiges ou différends.

Les sorties

Pour l'organisation de sortie ou de séjour, pensez à demander un devis que vous devrez accepter, auprès de vos transporteurs et vos centres d'hébergement (après avoir vérifié que l'Inspection Académique ait accepté leur habilitation à recevoir des groupes scolaires), précisant le montant des arrhes (non remboursable en cas de résiliation de votre part) ou le montant de l'acompte (remboursable en cas de résiliation). Vérifiez bien avant de vous engager les conditions d'annulation du séjour que le prestataire doit vous communiquer.

Le cahier de comptabilité

Le cahier de comptabilité, conforme au plan comptable général, est un modèle simplifié à l'intention des coopératives ou foyers scolaires, des écoles maternelles, élémentaires et des collèges.

Il est important que ce cahier soit tenu le plus régulièrement possible.

Toutes les pièces justificatives (factures, reçus, remise de chèques, relevés...) sont référencées, collées dans un cahier ou classeur annexe.

Les logiciels de comptabilité

1 – Compta'Coop web

C'est le logiciel « officiel » de gestion pour les coopératives scolaires OCCE. Il remplace le cahier jaune de comptabilité. Une version d'évaluation est téléchargeable.

Prix licence : 9,50 €

3 - Retkoop : retkoop.occe.coop

C'est un logiciel en ligne qui remplace le cahier de comptabilité papier et le classeur Open Office.

Il vous permet la saisie de l'adhésion et du CRF en ligne (obligatoire à partir de Septembre 2017) et si vous le souhaitez la comptabilité.

Tous ces documents doivent être conservés à l'école et pourront être consultés sur place